



Municipalité de Maddington Falls

86, route 261
Maddington Falls (Qc) G0Z 1C0
(819) 367-2577
info@maddington.ca
www.maddington.ca

AVIS PUBLIC

Adoption du règlement 144 (G100), règlement municipal harmonisé avec la MRC d'Arthabaska applicable par la Sûreté du Québec.

Lors de la séance du 11 avril 2023, tenue à 19 h, à la salle municipale de Maddington Falls située au 86, route 261, Maddington Falls, le règlement 144 (G100), règlement municipal harmonisé avec la MRC d'Arthabaska applicable par la Sûreté du Québec a été adopté.

Le règlement 144 (G100) s'applique de manière concomitante à la réglementation municipale générale 106-01 en place. L'application et l'interprétation du présent règlement a préséance sur la réglementation municipale en place.

Le règlement peut être consulté, sur les heures d'ouverture, au bureau municipal situé au 86, route 261 à Maddington Falls et sera publié sur le site Internet de la Municipalité au www.maddington.ca.

Donné ce 12^e jour d'avril 2023,

Lisa Lee Farman
Directrice générale, greffière-trésorière

CERTIFICAT DE SIGNIFICATION ET DE PUBLICATION

Je, Lisa Lee Farman, directrice générale, greffière-trésorière, exerçant au 86, route 261, Maddington Falls, certifie sous mon serment d'office que l'avis public du règlement 144 (G100), règlement municipal harmonisé avec la MRC d'Arthabaska applicable par la Sûreté du Québec, du 11 avril 2023, a été publié par l'affichage dudit avis public aux endroits prévus à cette fin, le 12^e jour du mois d'avril 2023 entre 12 h et 19 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de signification et de publication, ce 12^e jour du mois d'avril 2023.

Lisa Lee Farman
Directrice générale, greffière-trésorière